



CCP – Adobe Commerce : Logiciel On-Premise (2023v1)

1. Définitions complémentaires

- 1.1 « **Compte** » désigne tout compte Adobe ouvert par le Client pour le Logiciel On-Premise au titre d'un Bon de Commande.
- 1.2 « **Services On-demand groupés** » désigne les fonctionnalités et intégrations SaaS, proposées par Adobe sans frais supplémentaires et déployées en tant que Services On-demand, qui sont incluses dans le cadre de l'offre standard Adobe Commerce : Logiciel On-Premise (ensemble de base) ou peuvent être installées sur l'ensemble de base.
- 1.3 « **Logiciel Copyleft** » désigne les logiciels, contenus, matériels, et/ou œuvres d'auteurs concédés sous licence en vertu de conditions qui : (a) accordent, imposent ou prétendent imposer une exigence ou une condition sur le logiciel ou toute autre technologie combinée ou autrement utilisée ou distribuée avec celui-ci ; (b) exigent ou prétendent exiger que le logiciel ou toute autre technologie combinée ou autrement utilisée ou distribuée avec celui-ci soit mise à disposition sous forme de code source ; (c) exigent ou prétendent exiger que le logiciel ou la technologie combinée ou autrement utilisée ou distribuée avec celui-ci soit concédée sous licence à des fins de modification ou d'œuvres dérivées ; (d) exigent ou prétendent exiger que le logiciel ou toute autre technologie combinée ou autrement utilisée ou distribuée avec celui-ci soit redistribuable gratuitement ; ou (e) peuvent accorder ou prétendre accorder à des tiers des droits ou exemptions en vertu des droits de propriété d'Adobe en tout ou partie.
- 1.4 « **Personnalisations du Client** » désigne les personnalisations apportées au Logiciel On-Premise, y compris la modification du code source et des configurations du logiciel sur site par le Client ou sur demande du Client. Les Paramétrages du Client ne constituent pas une Technologie Indemnifiée.
- 1.5 « **Consultant en Développement** » signifie un intégrateur de systèmes tiers qui (a) a autorisé le Client, en vertu des Conditions Générales, à accéder, tester et personnaliser le Logiciel On-Premise, et (b) a au moins une personne dans l'équipe de développement qui est un expert certifié Adobe - Commerce Developer (ou toute certification ultérieure développée par Adobe), et qui sera engagé et impliqué de manière significative dans le projet de développement du Logiciel On-Premise.
- 1.6 « **Utilisateur final** » désigne toute personne ou entité qui, directement ou indirectement, par le biais d'un autre utilisateur : accède aux Sites du Client, les consulte ou les utilise.
- 1.7 « **Magento Open Source** » désigne les logiciels de plateforme d'e-commerce développés et détenus en tout ou partie par Adobe (ou ses Sociétés Affiliées) et concédés sous une licence approuvée par l'Open Source Initiative (OSI), notamment les logiciels disponibles sur : <https://business.adobe.com/products/magento/open-source.html> (ou toute URL ultérieure), tels qu'ils pourront être mis à jour de temps à autre par Adobe.
- 1.8 « **Description du produit** » désigne la description du produit Adobe Commerce : Le Logiciel On-Premise qui se trouve ici : <https://helpx.adobe.com/legal/product-descriptions.html>.
- 1.9 « **Store View** » désigne une vue d'un Site Client avec un thème, une mise en page, une conception, une langue, une localisation, une devise d'affichage ou un affichage de produits uniques. Chaque Site Client utilise au moins une Store View unique.
- 1.10 « **Contenus tiers** » désigne des contenus appartenant à une tierce partie (ou ses concédants de licence) qui ne sont pas des Contenus du Client ou une Technologie Adobe, et inclut notamment tout contenu qui pourrait être mis à disposition sur le marché des applications (par ex., Adobe Commerce Marketplace, Adobe Exchange, etc.) ou sur des forums et des référentiels communautaires ou de développeur.
- 1.11 « **Services tiers** » désigne tous les services tiers (y compris les fichiers de définition de service Web et les API connexes) qui pourraient être mis à la disposition du Client ou de ses Utilisateurs finaux par le biais du Logiciel On-Premise.

2. Concession de licence supplémentaire et restrictions

- 2.1 **Personnalisations des clients.** Le Client peut développer et tester les Personnalisations du Client pour évaluer les configurations potentielles du Logiciel On-Premise.
- 2.2 **Restrictions.** Le Client s'abstiendra (et devra veiller à ce que ses Sociétés Affiliées, ses employés, ses sous-traitants et autres tierces parties autorisés s'abstiennent) de :
- (A) exploiter les licences octroyées en vertu des présentes à toute fin autre que la création et la maintenance des Sites du Client utilisés pour promouvoir, vendre et fournir les produits et services du Client aux Utilisateurs finaux ;
 - (B) accéder, utiliser ou développer les Produits et Services d'une manière visant à éviter de payer des frais ou de dépasser les limites ou quotas d'utilisation ;
 - (C) invoquer, autoriser, aider ou inciter un tiers à effectuer une Réclamation pour atteinte à des droits de propriété intellectuelle sur les Produits et Services ;
 - (D) utiliser tout Logiciel Copyleft en rapport avec les Produits et Services ;
 - (E) utiliser, héberger, prendre en charge ou aider à utiliser Magento Open Source en association avec les Produits et Services ; ou
 - (F) développer toute Personnalisation du Client sur le Logiciel On-Premise pour interfacer ou traiter les données des titulaires de cartes de toute nature (pour plus de clarté, le Client utilisera des intégrations de passerelle de paiement où les données des titulaires de carte sont envoyées directement à la passerelle de paiement tiers et ne sont pas envoyées à la passerelle de paiement via les Produits et Services).
- 2.3 **Utilisation des Store Views.** Le Client doit informer Adobe dans les plus brefs délais du lancement de chaque Store View.
- 2.4 **Utilisation des Polices.** Sauf indication contraire dans le Contrat, les polices exclusives ou concédées sous licence d'Adobe sont intégrées aux Produits et Services et ne doivent être utilisées que dans l'interface utilisateur des Produits et Services.
- 2.5 **Utilisation des Services On-demand groupés.** L'utilisation des Services On-demand groupés est soumise aux conditions spécifiques aux Services On-demand énoncées dans les Conditions Générales.
- 2.6 **Utilisation d'Adobe Developer App Builder.** Toute extension ou intégration développée par le Client au moyen d'Adobe Developer App Builder est considérée comme une Personnalisation du Client.

3. Services d'assistance.

- 3.1 Sauf indication contraire dans le Bon de Commande applicable, tous les problèmes de priorité et les problèmes liés à l'exécution du Logiciel On-Premise (individuellement, une « **Demande de Service** ») doivent être soumis conformément aux Conditions des Services d'assistance Expert d'Adobe Experience Cloud décrites à l'adresse suivante : <https://helpx.adobe.com/support/programs/support-policies-terms-conditions.html> (ou toute URL ultérieure), telles qu'elles pourront être mises à jour de temps à autre par Adobe. Si une Demande de Service est liée à un problème d'utilisation du Logiciel On-Premise, le Client fournira à Adobe un accès et des détails suffisants pour permettre à Adobe de comprendre et de reproduire le problème. Si le Client et Adobe déterminent conjointement que le problème constitue une erreur dans les Logiciel On-Premise qui empêche le système de fonctionner substantiellement en conformité avec la Description du Produit applicable, Adobe traitera la Demande de Service conformément aux Conditions des Services d'assistance Expert d'Adobe Experience Cloud.
- 3.2 Adobe assurera un support technique pour la version du Logiciel On-Premise à partir de la date de publication de chaque modification Principale ou Mineure, pendant la durée prévue de la Politique de cycle de vie du logiciel Adobe Commerce, consultable à l'adresse : <https://www.adobe.com/content/dam/cc/en/legal/terms/enterprise/pdfs/Adobe-Commerce-Software-Lifecycle-Policy.pdf> (ou toute autre URL ultérieure), et telle que mise à jour par Adobe de temps à autre. Aux fins de ses obligations d'assistance, Adobe définit la numérotation des versions logicielles d'Adobe Commerce de la façon suivante : Principale. Mineure. Correctif (par ex., 2.4.5 correspond à la version Principale 2 d'Adobe Commerce, modification Mineure 4, Correctif 5).

4. **Correctifs, mises à jour et mises à niveau du logiciel.** Pendant la Durée de la Licence, Adobe fournira au Client des correctifs, des mises à jour et des mises à niveau qui sont diffusés à la clientèle générale d'Adobe Commerce : Logiciel On-Premise. Le Client appliquera sans tarder les correctifs, les mises à jour et les mises à niveau fournis par Adobe. Adobe

ne saurait être responsable du manquement du Client à installer les correctifs, mises à jour et mises à niveau fournis par Adobe.

5. Responsabilités et conduite du Client.

5.1 Il incombe au Client de :

- (A) configurer et utiliser les Produits et Services d'une manière qui garantisse la sécurité et la protection de son Compte, notamment en appliquant les correctifs de sécurité nécessaires qui sont publiés par Adobe ; et
- (B) assurer la sécurité et la protection du Site du Client, notamment en ayant recours à des technologies de chiffrement pour éviter tout accès non autorisé au Contenu du Client et aux Données du Client.

5.2 Le Client devra à tout moment maintenir un niveau de certification PCI adéquat, tel que défini dans les Normes PCI relatives à la sécurité des données et les Normes de sécurité des données des applications de paiement établies par le Conseil des normes de sécurité PCI, ou toutes certifications de conformité ultérieures, notamment la norme PCI relative à la sécurité des données DSS (PCI DSS), telles que ces normes pourront être modifiées, mises à jour ou révisées. Le Client veillera à ce que les Produits et Services ne stockent, ne transmettent, ni ne traitent directement ou indirectement aucune donnée de titulaires de carte, sauf en cas d'utilisation d'une passerelle de paiement de la manière autorisée par les présentes Conditions Particulières du Produit (CPP).

5.3 Le Client ne devra pas se livrer, en lien avec les Produits et Services, à des activités qui enfreignent sciemment les conditions de service d'une tierce partie.

5.4 Le Client est seul responsable de la configuration et de l'utilisation des Produits et Services d'une manière qui garantisse une sécurité et une protection appropriées de son Compte, ainsi que de toutes les activités du Client, de ses Sociétés Affiliées ou de tiers qui ont lieu sur son Compte, que ces activités soient autorisées le Client, ou entreprises par le Client, ses employés, ou des tiers (notamment prestataires, agents, Sociétés Affiliées ou Utilisateurs finaux) Les identifiants de connexion au compte et les clés privées générées par les Produits et Services sont exclusivement destinés à l'utilisation interne du Client. Le Client n'est pas autorisé à les vendre, céder ou concéder sous licence à une quelconque entité ou personne, mais il pourra communiquer ses clés privées à ses agents ou sous-traitants (y compris ses Sociétés Affiliées agissant en tant qu'agents ou sous-traitants du Client) qui réalisent pour son compte des tâches liées aux Produits et Services, Contenu du Client ou aux Personnalisations du Client au nom du Client.

6. Contenus tiers, Services tiers et Personnalisations du Client.

6.1 Le Client pourra choisir d'utiliser des Contenus tiers ou des Services tiers, sachant que ceux-ci seront régis par des accords distincts entre les tiers en question et le Client, et non par le présent Contrat. Adobe ne saurait être tenue responsable d'une quelconque défectuosité ou défaillance du Logiciel On-Premise due à des Contenus tiers, des Services tiers ou des Personnalisations du Client. Le Client est seul responsable de l'installation, du déploiement, de l'assistance et des tests (de la sécurité et de la qualité) des Contenus tiers, des Services tiers et des Personnalisations du Client. Ceci comprend les éventuelles incidences négatives sur le Logiciel On-Premise découlant de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser des Personnalisations du Client. Le Client reconnaît que les Personnalisations du Client peuvent affecter les Sites du Client et entraîner une période d'indisponibilité ou nécessiter une augmentation de la capacité du serveur ou une capacité d'appoint, et par conséquent entraîner des frais supplémentaires. Il incombe au Client de résoudre les problèmes de performance, de disponibilité ou d'ordre fonctionnel causés par les Personnalisations du Client.

6.2 Le Client déclare et certifie que ses Personnalisations du Client seront conformes à toutes les lois et réglementations en vigueur, et qu'elles ne violeront pas ni n'enfreindront les droits d'auteur ou de propriété intellectuelle de tierces parties. Le Client est propriétaire (ou, le cas échéant, doit s'assurer qu'il dispose d'une licence valide pour) des Paramétrages du Client, sous réserve de la propriété intellectuelle sous-jacente d'Adobe dans la Technologie Adobe. Le Client reconnaît et accepte que l'accès par Adobe aux Personnalisations du Client n'exclut pas le développement indépendant (sans l'utilisation des Personnalisations du Client) ou l'acquisition par Adobe d'une technologie similaire sans obligation envers le Client, et le Client (en son nom et au nom de ses Affiliés) renonce irrévocablement par les présentes à faire valoir ses droits aux dites Personnalisations du Client à l'encontre d'Adobe et de ses Sociétés Affiliées ou de leurs titulaires de licences directs ou indirects.

7. Utilisateurs finaux. Le cas échéant, le Client sera le vendeur officiel et responsable de déterminer de manière indépendante le prix de vente des marchandises vendues ou fournies via le Logiciel On-Premise ou par tout autre moyen. Le Client est responsable de veiller à ce que l'offre, la publicité, la vente, l'expédition et la livraison et/ou l'utilisation de

toutes les marchandises et de tous les services dans tous les pays concernés soient conformes à toutes les lois applicables. Le Client est responsable de fournir le service client (le cas échéant) à tout Utilisateur final.

- 8. Consultant en Développement.** Le ou les Consultants en Développement nommés par le Client au titre des présentes Conditions Particulières du Produit travaillent expressément et exclusivement selon les directives du Client, lequel qui est responsable de toute action ou omission de la part du ou des Consultants en Développement. Le Client comprend et reconnaît que : (A) la désignation par le Client d'un Consultant en Développement est à la seule discrétion du Client, que ce Consultant en Développement ait été recommandé par Adobe, désigné par Adobe comme un « partenaire certifié » ou autre ; (B) Adobe n'est partie à aucun contrat conclu entre le Client et le Consultant en Développement ; et (C) Adobe n'est pas responsable des actes ou omissions du Consultant en Développement. Adobe n'est pas non plus responsable de toute divulgation, modification ou suppression des Données du Client résultant de l'accès par des Produits et Services tiers ou son fournisseur.